

Note de lecture : "Pap Ndiaye, La condition noire. Essai sur une minorité française, Calmann-Lévy, 2008"

Coralie Perez

▶ **To cite this version:**

Coralie Perez. Note de lecture : "Pap Ndiaye, La condition noire. Essai sur une minorité française, Calmann-Lévy, 2008". Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, 2008, 104, pp.89-91. halshs-00345963

HAL Id: halshs-00345963
https://shs.hal.science/halshs-00345963

Submitted on 26 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note de lecture sur *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Calmann-Lévy, (2008) de Pap Ndiaye.

Cet ouvrage vient indéniablement combler un manque : celui d'une approche socio-historique de la « discrimination » d'un groupe, ici les Noirs de France métropolitaine. Depuis plusieurs années, les débats sur la conception et la mobilisation de « statistiques ethniques » agitent la communauté des économistes, statisticiens, démographes et sociologues qui se divisent ou balancent entre deux points de vue : d'un côté, la construction de catégories ethniques permettrait de rendre visibles et quantifiables les discriminations (notamment au regard de l'insertion sur le marché du travail), d'isoler l'influence du facteur ethnique d'autres variables comme l'origine sociale ou le niveau de diplôme. De l'autre, de telles catégories construiraient des groupes identitaires homogènes seulement en apparence, présenteraient le risque d'essentialiser les identités et de segmenter le corps social français en « communautés » ou groupes ethniques, insupportable dans la tradition républicaine française, assimilationniste et supposée indifférente aux différences. La "controverse des démographes" qui a particulièrement opposé Hervé Le Bras et Michèle Tribalat en 1999, tous deux directeurs de recherche à l'INED, a constitué une des formes les plus exacerbées de la confrontation de ces points de vue (pour un exposé complet, voir notamment Spire, Merllie, 1999 et Simon, Stavo-Debauge, 2004). S'il ne rappelle pas les détails de cette controverse, le propos de Pap Ndiaye y fait écho en posant la question de l'invisibilité des Noirs dans les sciences sociales françaises. Les réticences à une catégorisation publique du fait ethno-racial ont empêché l'évaluation quantitative de cette population et sa constitution en objet d'étude. En outre souligne l'auteur, l'analyse des rapports de classe a constitué une des priorités de recherche des chercheurs français, tout autre forme de domination étant négligée ou supposée s'y fondre. Au contraire, Pap Ndiaye défend une approche où les inégalités fondées sur la « race » (en tant que catégorie socialement construite) sont inextricablement liées aux rapports de classe mais ne s'y réduisent pas, de même que les inégalités de genre ne s'y dissolvent pas, le genre constituant une modalité de la question sociale (ce qui est aujourd'hui largement reconnu). Basé sur une description et une analyse des situations sociales vécues et ressenties (l'auteur a conduit une soixantaine d'entretiens dans deux régions françaises) et par une mise en perspective historique et comparative (essentiellement avec les États-Unis) de la condition faite aux Noirs en France, cet ouvrage vient considérablement enrichir ces débats en donnant matière à réflexions sur un sujet sensible où l'idéologie le dispute à l'ignorance.

Ce faisant, Pap Ndiaye est l'un des pionniers d'un nouveau champ d'études possible en France, celui des « Black studies ». Dans ce champ large, ce qui guide l'auteur est moins une « *perspective identitaire* » (ce qui rassemble les Noirs de France et au-delà, notamment sur le plan de l'expression culturelle populaire et artistique) qu'une « *perspective minoritaire* » : se concentrer sur les traitements différenciés, les vecteurs politiques, juridiques et sociaux par lesquels la domination s'exerce sur un groupe *minoré*. Ce terme est préféré à celui de *minoritaire* (les « minorités visibles ») car il désigne les personnes « *qui font précisément l'objet* d'un *processus social de minoration par le fait de leur appartenance supposée à un groupe stigmatisé* » (p. 58). Ici, les Noirs sont donc les personnes qui ont en commun de faire l'expérience sociale d'être considérées comme Noires.

Six chapitres, conçus comme autant de « dossiers », concourent à décrire et analyser la condition noire en France : le fait d'être noir, le colorisme (qui permet d'envisager une corrélation entre la couleur de la peau *i.e.* son degré de mélanine, et position sociale), une histoire des populations noires de France, le racisme anti-Noir, la discrimination raciale et enfin, les formes de solidarité entre Noirs.

De la lecture passionnante de l'ensemble de l'ouvrage, on retiendra ici qu'il forge un faisceau d'arguments pour rendre possible la « *factualisation des discriminations* ». En pratique, et depuis quelques années seulement, les chercheurs prouvent l'existence de discrimination, dans l'accès à l'emploi par exemple, en lien *avec les origines,* c'est-à-dire en retenant le pays de naissance de la personne et de ses parents (et, si la personne est née à l'étranger, le moment de l'arrivée en France. (*cf.* R. Silberman et I. Fournier, 2006). Mais on ne peut pas statistiquement établir si (et dans quelle mesure) la probabilité pour un jeune d'accéder à un emploi est affectée par le fait d'être perçu comme « Noir » ou « Arabe », le lieu de naissance des parents ne suffisant pas (pas plus que le prénom ou le patronyme) pour appréhender ces effets discriminatoires par ailleurs avérés dans les *testing* (*cf.* Dares, 2008).

L'auteur analyse pourquoi la notion de « race » est mal admise dans les sciences sociales françaises, empêchant par là « *la reconnaissance pragmatique de son existence imaginaire et de ses effets sociaux* » (p. 34). Ces effets sociaux sont largement exposés au travers des entretiens conduits par l'auteur et des résultats d'un sondage TNS-Sofres mené pour le compte du Cran (Conseil représentatif des associations noires) créé en 2005 et dont l'auteur est

membre du Conseil scientifique. Pap Ndiaye relève ainsi que « *contrairement à l'opinion commune, plus la position sociale est élevée, plus la discrimination raciale est susceptible de se faire sentir dans le monde du travail* » car le décalage est alors plus grand entre « *la prescription raciale* » et le poste occupé (p. 276). En bas de l'échelle sociale, les personnes seraient davantage en but au racisme « primaire » qu'à la discrimination. Or, nous explique l'auteur, la discrimination raciale (sur le marché du travail notamment) est encore plus insidieuse et insupportable que le racisme contre lequel la plupart des personnes trouvent « *des ressources psychologiques d'auto-défense* » (p. 250).

La discrimination procède d'une disparité de *traitement* fondée sur un critère illégitime. Si le constat d'une disparité de situation peut être l'indice d'un effet discriminatoire, les *processus* qui conduisent à cette situation méritent d'être identifiés et étudiés pour repérer à quelle étape et par quels opérateurs insidieux se construit cet effet. En termes de résultat (ou de situation), le taux de chômage constituerait un moins bon indicateur que le décalage entre les prétentions professionnelles et les emplois occupés. Ce phénomène de déclassement pousserait nombre de jeunes diplômés *minorés* à s'expatrier notamment dans les pays anglo-saxons perçus comme privilégiant les compétences et la motivation à la couleur de peau ou à l'origine.

Lorsque l'on construit des questionnaires, il n'est pas inutile de savoir que « *les personnes minorées sont plutôt réticentes à qualifier comme discriminatoires leurs situations vécues* » (p. 260). Contrairement au racisme qui s'exprime souvent de façon brutale, la discrimination est plus pernicieuse. Vivre une recherche interminable d'emploi ou le déclassement est d'abord ressenti comme un échec personnel qui conduit à une remise en cause de ses compétences, une défaillance de soi. La révélation de la discrimination demande un effort réflexif et peut survenir bien après les faits, à la faveur de récits d'expériences similaires (par l'entourage, relayés par les médias…). Pap Ndiaye plaide pour la construction de catégories ethno-raciales restreintes aux groupes « *dont il est probable ou avéré qu'ils subissent des discriminations* » (« Noirs », « Métis », « Maghrébins » …). La collecte de ces informations serait gouvernée par trois principes : l'autodéclaration, le caractère facultatif de la réponse et le traitement anonyme des données. Sur ce point, l'expérience britannique, relatée par l'auteur, est riche d'enseignements pour envisager sereinement la mise en œuvre de telles statistiques en France. Ces catégories, variables dans le temps, n'auraient pas de signification scientifique en soi ou l'ambition de servir de support à des revendications identitaires, mais seraient

conçues dans l'objectif de mesurer les assignations ethno-raciales et d'évaluer l'efficacité des politiques anti-discriminatoires.

On pourra objecter que ce livre ambitieux dans les questions qu'il adresse et éclectique par les angles mobilisés (historique, sociologique, juridique, économique) manque parfois de profondeur. Mais en choisissant d'entrer par un groupe social, les Noirs de France métropolitaine, il conduit le lecteur à se décentrer et à appréhender globalement une question sociale méconnue, celle de la condition noire en France. Quant aux chercheurs, économistes, statisticiens et sociologues, ils y trouveront matière à enrichir (voire renouveler) leurs questionnements ainsi que des arguments et suggestions pour « factualiser » les discriminations. Si nombre des réflexions de l'auteur valent, au-delà des Noirs de France, pour d'autres groupes minorés, les discriminations présentent toutefois des formes spécifiques. On peut donc espérer qu'une étude aussi réussie soit prochainement publiée, par exemple sur les Maghrébins ou les Asiatiques vivant en France.

Bibliographie

Cédiey E., Foroni F., Garner H., (2008), "Discrimination à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre de jeunes françai(es) peu qualifié(es). Une enquête nationale par test de discrimination ou testing", *Premières synthèses* n° 06.3, Dares, février.

Fournier I., Silberman R. (2006) "Jeunes issus de l'immigration. Une pénalité à l'embauche qui perdure ..." *Céreq-Bref* n° 226, janvier.

Simon P., Stavo-Debauge J. (2004), "Les politiques anti-discriminations et les statistiques : paramètres d'une incohérence", *Société contemporaine*, n°53/1, pp.57-84.

Spire A., Merllié D. (1999), "La question des origines dans les statistiques en France. Les enjeux d'une controverse", *Le Mouvement social*, n° 188, p. 119-130.

Dossier-débats de la revue française de sociologie, L'usage des catégories ethniques en sociologie, Volume 49 –2008/1